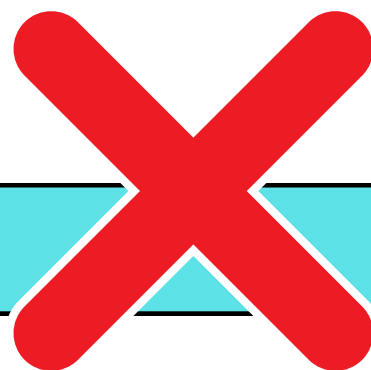




Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes

SECTION
Petite
Enfance

06 29 12 02 48
50, Avenue Daumesnil 75012 PARIS
supapfsu.pe@gmail.com
@supapfsupetiteenfance Blog : www.supap-fsu.org



La DFPE met un point final au dispositif Au Fil de l'Eau !

Pour le SUPAP FSU, l'arrêt de la mobilité au fil de l'eau est une vraie régression pour les agent.es. Ce dispositif avait été mis en place afin de réduire les risques psycho sociaux à la DFPE, l'enlever revient à nier leur souffrance.

Le SUPAP FSU dénonce :

- l'arrêt brutal du dispositif
- que les agents n'aient pas été prévenus en amont, les privant de mobilisation pendant plus de 16 mois.
- que notre proposition d'une deuxième session de mobilité en janvier, ait été refusée par l'administration.

Désormais les mouvements de personnels ne pourront se faire qu'en septembre avec une ouverture des postes et des entretiens de recrutement du 15 janvier au 15 avril.

Conseils du SUPAP FSU :

1. Si tu es en souffrance dans ton établissement, nous te conseillons de prendre rendez-vous avec la médecine du travail (01 44 97 86 40) afin qu'elle te préconise un changement d'établissement.

2. Puis d'envoyer une demande de changement d'affectation auprès du responsable des affectations* de ta CASPE en mentionnant les difficultés que tu rencontres.

3. Enfin, n'hésites pas à nous interpeller afin qu'on appuie ta demande (06 29 12 02 48)

Attention, si ta demande est acceptée par la SRH, tu ne pourras pas choisir ton établissement, tu seras affecté.e par la DFPE.

*Affectation responsables	NEGRE Caroline	01 43 47 72 08
Affectation non encadrants	APRUZZESE Catherine	01 43 47 72 84
Affectation CASPE 8/9/10 et 20	NAVARRO ESPINOZA Bruno	01 43 47 72 81
Affectations Caspe 16/17 et Caspe 7/15	COSSON Valérie	01 43 47 76 02
Affectations Caspe 5/13 et Caspe 6/14	M'BELEPE MBOPE Jessica	01 43 47 78 86
Affectations Caspe 11/12 et Caspe 18	PEREIRA Sergio	01 43 54 86 98
Affectations Caspe Paris Centre et Caspe 19	N.	01 43 57 72 78

Le SUPAP FSU maintient sa demande de remettre en place le dispositif Au fil de l'eau dès la rentrée 2025 !

